

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
  - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
  - c. Fondations?
  - d. Caisse communales?
  - e. Biens d'église?
  - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
  - g. De biens-fonds?
  - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Pour foi de quoi j'ai signé à Létivaz  
le 12<sup>o</sup> Mars 1799. Moïse Samuel Dubuis Régent au J. Liv

60 francs par année

De la source des pauvres de la Commune de Châteaudoux

( 1 )

Châteaudoux  
École dite Latine

## QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

## RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &amp;c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Les maisons les plus éloignées sont à demi-heure.

Châteaudoux

C'est un Village avec quelques hameaux et maisons du voisinage.

Commune distincte qui renferme 6 écoles dont celle-ci est une.

Paroisse et Agence de Châteaudoux

Chef lieu du District du

Pays d'En-Haut Romand.

Canton du Léman.

Les maisons les plus éloignées sont à demi-heure.

Prim. Le Village de Châteaudoux

2°. Hameaux, Les Bignons, la Trappe, le Riv. Belens

3°. Maisons isolées comme, Le Perrier, les Quartiers, le Petit Chêne, le Petit Riv. les Ricoux, les Monneges, la Berse, le Petit Riv. Chamelin de.

B. On ne peut pas dire la localité de maisons la plupart dispersées, indiquer séparément l'éloignement de chacune, il faudrait plusieurs pages pour cela, et pour le nombre des enfants qui varient à tout moment, on l'indiquera dans le titre III. N° 12.



( 2 )

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

## II.

## INSTRUCTION.

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

9°. Durée de l'école chaque jour?

10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés?

## III.

## RELATIONS PERSONNELLES.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

b. D'où est-il?

c. Son nom

De l'école du Mont 20 minutes.  
De l'école de Geringoz une lieue.  
De l'école d'Entle deux heures.  
De l'école de Monteville 30 minutes.  
NB. Ces 4 écoles sont de la même école que celle qui est l'objet de cette table.

Je ne comprends pas cet article autre que, la distance d'A à B est la même que de B à A.

Lecture - Ecriture - Arithmétique - Les Elémens de la Religion - Grammaire Française - Géographie - Lecture des Villes - Orthographe - Principes de la Langue Latine pour ceux qui l'école se tient toute l'année sans trois vacances chacune de 15 jours.  
Le Nouveau Testament, l'Alphabet vulgaire, ment nommé Plecto, Géographie d'Orsmond, Grammaire Française de Restaut, Dictionnaire et Grammaire Latine usités dans le Collège de Lausanne.

Il n'y a point de réglemens particuliers à cette école.  
En hiver 4 heures de 9 à 1, et en été 2 heures par jour, la première de 8 à 10, la seconde de 1 à 3.

L'école est distribuée en 3 classes ou volées.

Jusqu'ici le Régent a été établi par Brevet Signé du Bailli de Bailli de Rougemont au nom de l'Annon Gouvernement après avoir subi un Examen fait par le Pasteur de Châteaudoux assisté de ses Collègues de Rougemont, Rospinière, et d'Evraz.  
De Châteaudoux.  
David Albert Roch

( 3 )

d. Son âge.

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il?

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles? Lire en Chaire et Conduire le chant des Pénitens à En tout.

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

a. En hiver, } soit garçons ou filles.  
b. En été, }

## IV.

## RAPPORTS ECONOMIQUES.

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être la maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

31 ans.

un fils.

4 ans.

Après avoir fait ses belles Lettres à Lausanne et être monté en Philosophie, il a été pendant 5 ans Précepteur Domestique dans la maison du C. Louis Rolens à Sampigny.

De 30 à 60 Garçons en hiver.

En été de 30 à 40 des deux sexes.  
NB. Cette école n'est que pour les Garçons en hiver, mais en été, quand les 3 autres écoles sont fermées, elle devient centrale, et reçoit tous les Garçons et Filles de la Commune qui peuvent la fréquenter.

Une maison et un jardin.

Le jardin se loue 40 fr par année.

La Commune

Non.

Rien

Une maison, assez vieille et dont il n'y a qu'une chambre qui puisse se chauffer, c'est dans cette chambre que se fait l'école, le Régent demeurant dans une maison voisine qui lui appartient en propre.

La Commune

195



( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
  - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
  - c. Fondations?
  - d. Caisses communales?
  - e. Biens d'église?
  - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
  - g. De biens-fonds?
  - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Le 5. Mars 1799.

( 5 )

En tout 200 francs en argent. payables par quartier tous les 3 mois, outre le bois fourni par les Ecclésiastiques qui apportent une bûche à chaque école d'hiver.

De la Commune de Chateaud'oeux outre que les Communes voisines de Bougemont, Roppeville et Gevenay ont contribué d'une somme une fois payée ou d'une rente annuelle, pour faire cette pension d'avoir le droit d'envoyer leurs enfants apprendre le Latin à cette école.

David Albert Roch. Agent

Paroisse de Chateaud'oeux  
( 1 ) Ecole des filles du Village  
N° 2.

## QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

### RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Chateaud'oeux

Village

Commune de Chateaud'oeux

Paroisse et Agence de Chateaud'oeux

Page de haut Romand

de Leman

Les Maisons les plus éloignées sont à demi-heure. A comme elle sont fort éloignées, dispersées leur distance est fort variée.

Village de Chateaud'oeux, les hameaux de Bopons, de Blet, de Bilen, de la Frappe, et un grand nombre de Maisons isolées, qui ont chacune leur nom et dont les distances sont très diverses depuis une minute jusqu'à trente minutes.

La Moitié des Ecclésiastiques et du Village, et le reste des Hameaux et Maisons écartées.

196

98.